

Commentaires sur le rapport du Comité permanent des finances de la Chambre des communes,
intitulé « Le futur que nous voulons : recommandations pour le budget de 2014 »

Dans le cadre du cycle de préparation du budget fédéral de 2014, le gouvernement a accepté les mémoires (par un formulaire électronique) de plus de 300 personnes ou entités, dont l'ACP, au cours de l'été 2013. On a établi qu'environ 74 entités signataires de mémoires, dont l'ACP à nouveau, s'intéressaient à « l'innovation et à la commercialisation ». Un certain nombre de témoins ont alors été invités à comparaître devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes (Comité permanent), en novembre 2013, et à formuler des commentaires et propositions précis sur les moyens :

- de concentrer les efforts sur la viabilité budgétaire et la croissance économique;
- d'aider les Canadiens vulnérables;
- de stimuler la recherche et l'innovation;
- d'assurer la prospérité et la sécurité des collectivités rurales et urbaines;
- d'améliorer l'efficacité du gouvernement;
- de maximiser la création d'emplois pour les Canadiens.

Le Comité permanent a publié un rapport fondé sur ce processus de consultation prébudgétaire en décembre 2013. Ce rapport peut être consulté à cette adresse :

<http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=6380037&Mode=1&Parl=41&Ses=2&Language=F>

Voici certains commentaires formulés au sujet du rapport par les membres du Comité de la politique scientifique de l'ACP.

Sur chaque sujet, le document fournit un certain contexte, décrit les déclarations des témoins, puis énumère les recommandations du Comité. La transcription de ces parties de chaque séance, traitant des déclarations de certains témoins, peut être consultée en utilisant les liens contenus dans le rapport. La dernière partie du document comporte aussi des commentaires ou opinions supplémentaires formulés par des membres néo-démocrates et libéraux du Comité.

Les mémoires présentés au Comité permanent peuvent être consultés en utilisant les liens contenus à l'annexe A de son rapport. Ceux qui avaient trait à l'innovation et à la commercialisation, a-t-on établi, ont été présentés par quelques 74 entités, dont :

- **Association des universités et collèges du Canada** : recommande que le budget applique le principe d'un financement durable et prévisible de la recherche pour les organismes subventionnaires.
- **FCI, CRSNG, IRSC, CRSH** (mémoire conjoint) : recommandent de nouveaux investissements dans l'ensemble du domaine de la recherche et dans toutes les disciplines afin de soutenir et de rehausser l'excellence et la compétitivité de la recherche au Canada.
- **ACP** : recommande que le gouvernement soutienne les investissements en recherche fondamentale dans les universités, ce qui crée le savoir et forme des personnes hautement qualifiées, deux activités essentielles à la prospérité économique et sociale à long terme. On a souligné que, pour atteindre l'objectif du budget 2012, à savoir préserver « la programmation

afin de soutenir la recherche fondamentale », il faudra de l'argent frais pour commencer à compenser les compressions subies au CNRC depuis deux ans en recherche fondamentale et l'érosion, par l'inflation depuis une décennie, du Programme de subventions à la découverte (SD) du CRSNG. En conséquence, l'ACP a recommandé que le financement de base de la recherche fondamentale dans les universités au moyen des SD soit accru d'au moins 15 millions de dollars (~5 %).

- **Consortium canadien pour la recherche** : recommande un financement supplémentaire de 150 millions de dollars pour le CRSNG, les IRSC, le CRSH pour chacune des trois prochaines années. Mentionne comment les investissements en recherche indépendante jugée par les pairs servent l'intérêt public.
- **Institut de chimie du Canada** : recommande un financement ciblé des bourses au niveau du doctorat (1000 bourses intégrales sur quatre ans) et au niveau postdoctoral (300 bourses de deux ans, réparties également entre le milieu universitaire et l'industrie).
- **Coalition pour l'astronomie au Canada** : recommande que le gouvernement investisse 287 millions de dollars US sur la période 2014-2022 pour assurer le maintien de la part de 20 % du Canada dans le télescope de 30 mètres, partenariat Asie-Pacifique unique entre le Canada, les États-Unis, l'Inde, la Chine et le Japon.
- **Institut d'informatique quantique** : demande 55,5 millions de dollars sur 7 ans.
- **Université McGill** : propose que le gouvernement mise sur les investissements fructueux existants en ce qui touche l'excellence (bourses Vanier, bourses Banting, chaires de recherche du Canada, Chaires d'excellence en recherche du Canada, Réseaux de centres d'excellence).
- **Collectif en faveur des sciences et de la technologie** : recommande une hausse du financement ciblé pour les bourses d'études tant supérieures que postdoctorales dans les domaines de la santé, des sciences naturelles et du génie, en veillant à ce qu'un plus grand nombre de Canadiens soient outillés pour répondre aux besoins futurs du marché du travail et acquièrent en recherche, développement et commercialisation une expérience qui soit pertinente sur le plan industriel en vue de leur transition vers ce marché.
- **Groupe U15 d'universités canadiennes menant des recherches** : recommande d'investir dans la compétitivité économique au Canada en finançant l'excellence en recherche de haut niveau, et de combler par là une lacune de l'actuel régime de financement en permettant aux établissements de recherche de pointe d'attirer et de retenir des talents du monde entier.
- **Universités de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de Calgary, de la Saskatchewan et de Toronto** : Dans des mémoires distincts, chacun de ces établissements recommande, comme le fait l'Université de la Colombie-Britannique dans le sien, la création d'un Fonds d'excellence national visant à « accroître la présence, la compétitivité et l'apport des universités canadiennes dans la ligue internationale supérieure des universités ».
- **Université du Manitoba** : recommande que le gouvernement fédéral prenne un engagement soutenu à financer la recherche à long terme par l'entremise des organismes subventionnaires.

Le chapitre 4 du rapport, intitulé « Stimuler la recherche et l'innovation », commence en fournissant un peu de contexte. Dans l'« Aperçu », on affirme qu'« Il y a un lien direct entre la recherche appliquée et l'innovation, mais ce lien est plus ténu dans le cas de la recherche fondamentale ». Cette affirmation

figure dans un paragraphe décrivant les données de l'OCDE, mais on ne dit pas clairement si elle est attribuable ou non à l'OCDE. Dans une figure comparant les dépenses brutes en recherche et développement (DBRD) en pourcentage du PIB, le Japon et le Royaume-Uni ont des pourcentages plus faibles que le Canada en DBRD financées par l'État. La Norvège a un pourcentage plus bas que le Canada en DBRD financées par l'industrie et le pourcentage de ces DBRD, au Royaume-Uni, semble comparable à celui du Canada. Tous les autres pays affichent des pourcentages plus élevés que le Canada en DBRD financées tant par l'État que par l'industrie.

Une autre figure montre que les dépenses fédérales en science et en technologie ont dépassé au Canada le sommet de 7 600 millions de dollars en 2010-2011 et ont depuis diminué en deçà de 5 900 millions en 2013-2014. Cette baisse est attribuable à la fin du programme de relance qui avait été annoncé dans le budget de 2009 après la crise économique. On y voit que la plus importante source de soutien fédéral à la R-D industrielle est le crédit d'impôt à l'investissement (CII) pour la recherche scientifique et le développement expérimental. On débat quelque peu de la possibilité d'abaisser le taux des CII, annoncé dans le budget de 2012.

Une autre figure (fig. 13) montre les dépenses de la FCI, des IRSC, du CNRC, du CRSNG et du CRSH pour chaque exercice. Les dépenses du CNRC diminuent beaucoup après 2010-2011 et celles des IRSC baissent de 5-6 % entre 2010-2011 et 2013-2014. Les dépenses du CRSNG atteignent un sommet vers 2011-2012 et 2012-2013, puis perdent quelques points de pourcentage en 2013-2014.

Les témoins invités, mentionnés dans la partie « Incitatifs fiscaux » du chapitre 4, sont l'**Association des industries aérospatiales du Canada** (permettre l'échange de crédits d'impôt gagnés contre des contributions fédérales en espèces), **Deloitte LLP** (rendre le CII pleinement remboursable, instaurer un régime incitatif relatif aux brevets et un crédit d'impôt providentiel) et l'**Association canadienne de la technologie de l'information** (accroître l'équilibre de candidats qualifiés qui est utilisé pour calculer les dépenses totales au titre des activités de recherche scientifique et de développement expérimental de personnel qualifié).

Les témoins invités, mentionnés dans la partie « Financement fédéral » du chapitre 4, sont la **FCI** (accroître le financement des conseils subventionnaires, un financement annuel stable et prévisible pour la FCI), le **Sunnybrook Health Sciences Centre** (accroître de 300 millions de dollars le budget global des conseils subventionnaires au cours des trois prochaines années, utiliser un taux unique pour le Programme des coûts indirects, investir dans la recherche médicale une partie des fonds de l'Agence fédérale de développement économique), **Polytechnics Canada** (rendre admissible au Programme des coûts indirects le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté, attribuer à l'innovation du secteur social une plus grande proportion des fonds destinés à la R-D, que le rapport qualifie de fonds visant à améliorer les services à la personne), le **Groupe U15 d'universités canadiennes menant des recherches** (un fonds d'excellence en recherche appelé « Advancing Canada Research Excellence », établi d'abord à 100 millions de dollars puis porté à 400 millions de dollars par année en quatre ans), l'**Association des universités et collèges du Canada** (appuie aussi un fonds d'excellence en recherche de même qu'une hausse de la proportion des coûts indirects couverts par le Programme des coûts indirects) et l'**Association canadienne de la technologie de l'information** (établir un programme devant

succéder au Programme pilote d'adoption de la technologie numérique lorsque celui-ci prendra fin en 2014).

Le rapport cite aussi un certain nombre d'entités (**Dirigeants financiers internationaux du Canada**, **l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières**, les **Comptables professionnels agréés du Canada**, la **Fédération étudiante universitaire du Québec**, le **Mouvement Desjardins**, **Manufacturiers et Exportateurs du Canada**) et **Kevin Page**, à titre personnel, qui ont été invités à commenter des domaines autres que « Stimuler la recherche et l'innovation » mais dont les commentaires étaient pertinents à ce sujet. Kevin Page a notamment préconisé une étude sur les causes de la faible croissance de la productivité au Canada.

En ce qui touche « Stimuler la recherche et l'innovation », il est ressorti deux recommandations plutôt générales : (1) que le gouvernement fédéral continue d'appuyer la recherche fondamentale et le développement, par l'entremise notamment des conseils subventionnaires fédéraux et du Programme des coûts indirects et (2) qu'il maintienne son soutien à la recherche appliquée. La seconde recommandation désigne certains programmes existants (**Fonds de biocarburants ProGen** et **Programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière**) et propose d'examiner les nouvelles initiatives ayant trait à la recherche adaptée numériquement et aux partenariats.

Dans le chapitre intitulé « Améliorer l'efficacité du gouvernement », le Comité a recommandé « que le gouvernement fédéral scrute vigoureusement et continuellement l'usage fait de l'argent des contribuables pour éliminer le gaspillage et les inefficiences, y compris en éliminant les programmes qui n'ont plus leur raison d'être ou ne donnent pas les résultats escomptés ». L'idée de cette recommandation est tout à fait appropriée, mais celle-ci ne règle pas la question de savoir comment le gouvernement pourrait évaluer dans quelle mesure les programmes ont leur raison d'être ou donnent les résultats escomptés.

Dans le chapitre intitulé « Maximiser la création d'emplois pour les Canadiens », deux commentaires des témoins portent sur des questions qui pourraient toucher l'aspect formation relatif au financement de la recherche. L'**Association canadienne des producteurs pétroliers** a proposé « que l'on resserre le lien entre l'éducation postsecondaire et les compétences recherchées ». Entre autres suggestions, **Polytechnics Canada** favorisait que l'on relie le soutien fédéral de la recherche et du développement au soutien fédéral des apprentis.

Dans des rapports supplémentaires, des membres néo-démocrates et libéraux du Comité ont contesté certains aspects du rapport du Comité permanent sans toutefois évoquer expressément les questions de recherche et de développement.

En résumé, la partie du rapport traitant du sujet « Stimuler la recherche et l'innovation » ne semble pas refléter les commentaires formulés dans les mémoires par des entités ou des personnes autres que celles qui avaient été invitées à comparaître devant le Comité. Les recommandations qui concernent ce domaine sont très générales et n'ont trait qu'au maintien du soutien à la recherche fondamentale et à la recherche appliquée sans toutefois suggérer que l'on renforce ou réduise ce soutien.